



Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 9 décembre 2015

Budget 2016 : le bateau coule, la Municipalité danse

Les Verts yverdonnois expriment leurs inquiétudes quant à la situation financière de la Commune et déplorent l'inaction de la Municipalité pour améliorer la situation. Ils regrettent un budget largement déficitaire et menaçant la capacité de la ville à investir, malgré les nombreuses interventions des Verts au Conseil communal pour débattre de la situation. Après une analyse fouillée du budget communal, ils proposeront au Conseil des amendements destinés à réduire le déficit d'Yverdon-les-Bains.

Le budget 2016 de la Commune présente un déficit de plus de 3 millions. Les Verts constatent que la Municipalité ne semble pas avoir mesuré l'ampleur des difficultés à venir. Au lieu de prendre ses responsabilités, l'Exécutif propose un budget de beau temps, sans arbitrage de priorités et préteritant les générations futures. Les Verts se sont exprimés à plusieurs reprises lors des débats au Conseil communal pour mettre en garde la Municipalité contre l'absence de vision politique dans les investissements et la conduite financière de la ville. La Municipalité a toujours répondu que la situation était sous contrôle et qu'il fallait lui faire confiance. La réalité des chiffres ne semble toutefois pas lui donner raison.

Devant l'évidente absence d'arbitrage de la Municipalité, les Verts prennent leurs responsabilités et présenteront trois groupes d'amendement au Conseil communal lors de la séance du 10 décembre. Ces propositions permettront de réduire les charges de plus de 800'000.- et contribueront à donner à la Commune une meilleure capacité de financement pour les investissements futurs.

Délégué à l'économie : un doublon administratif inutile

Les Verts refuseront de créer un poste de délégué à l'économie. Ils considèrent que cette activité de promotion économique se fait à l'échelon régional (ADNV) et cantonal (Promotion économique vaudoise). Les Verts jugent illusoire de concentrer les efforts sur Yverdon et estiment fondamental de maintenir le rôle de l'ADNV qui œuvre pour le développement économique de tout le Nord vaudois. La situation économique actuelle nécessite de poursuivre les efforts pour une région solidaire et forte plutôt que d'œuvrer pour son seul pré carré. Les Verts rappellent également que la Commune finance l'ADNV et que la proposition de la Municipalité revient à payer deux fois la promotion économique. Tant que cette articulation n'est pas éclaircie, le poste de délégué à l'économie sera un doublon administratif.

Ouverture de la patinoire entre mars et juin : un non-sens écologique

Les Verts s'insurgent contre la volonté de l'Exécutif d'allonger pendant le printemps l'ouverture de la patinoire. Alors que les dirigeants de la planète se réunissent à Pa-

ris au chevet du climat, la Municipalité souhaite maintenir la glace à la patinoire trois mois supplémentaires au mépris des dépenses énergétiques considérables que cela suppose. Les Verts constatent, par ailleurs, que la plupart des patinoires de plaine ferment leur porte entre fin février et fin mars. Ils refuseront cette ouverture prolongée, véritable gaspillage économique et énergétique.

Poste de police à la gare : un vrai débat est nécessaire

Les Verts s'étonnent que le projet municipal de création d'un poste de police à la gare n'ait pas été soumis au Conseil communal via un préavis municipal. Ils constatent en effet que l'Exécutif insère dans le budget un projet à forte valeur émotionnelle et politique sans qu'il soit facile de comprendre les enjeux financiers pour la Commune. Les Verts demandent un véritable débat sur cet objet et proposent au Conseil communal de retirer les montants qui lui sont affectés dans le budget 2016, à charge pour la Municipalité de revenir avec un préavis complet.

Au vu de l'arrivée de cinq nouvelles communes dans la police régionale, ils acceptent d'augmenter l'effectif policier à hauteur de leur contribution et du travail supplémentaire dus à l'agrandissement du périmètre, soit 2 ETP. Ils proposeront par contre de lier l'engagement des 3 autres ETP au débat à venir sur le poste de la gare.

Contacts : Fanny Spichiger, cheffe de groupe, 079 321 91 47

Détails des amendements

	Charges	Revenus
Amendement délégué à l'économie		
<u>Impact sur le budget</u>	<u>- 199'580.-</u>	
Compte 110.3011 : Traitements	- 158'800.-	
Economie sur les comptes 110.3030-3050	- 40'780.-	
Amendement ouverture patinoire mars-juin		
<u>Impact sur le budget</u>	<u>- 89'000.-</u>	
Compte 171.3012 : Salaires personnel occasionnel	- 74'500.-	
Compte 171.3121 : Consommation d'eau	- 3'000.-	
Compte 171.3123 : Consommation d'électricité	- 47'000.-	
Compte 171.3124 : Consommation de combustible	- 49'000.-	
Compte 171.4271.01 : Location des installations		- 84'500.-
Amendement poste de police à la gare		
<u>Impact sur le budget</u>	<u>- 535'700.-</u>	
Compte 190.3111 : Achats machines et mobiliers, logiciels	- 14'400.-	
Compte 190.3156 : Maintenance des systèmes	- 19'600.-	
Compte 609.3111 : Achats machines et mobilier	- 110'000.-	
Compte 609.4904 : Loyer interne		- 110'000.-
Compte 611.3011 : Traitements	- 282'100.-	
Compte 611.3904 : Loyer interne	- 110'000.-	
Economie sur les comptes 611.3030-3050 :	- 109'600.-	